

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

SECRET N° 86/109

MBAU
/MTERFPPS/DGFP/
DGPCE.-
portant promotion à TRENTÉ (30)
mois au titre de l'année 1984 des
Ingénieurs des cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratifi-
cation de l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modi-
fication de certaines dispositions de la constitution du 8
Juillet 1979 ;

DG/RNTP

(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut
général des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;

(/u le Décret 62/130 du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 62/197 du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62
du 3 Février 1962 portant statut général des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 62/198 du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres
de la catégorie A1 ;

D.G.B.

(/u le Décret 65/170 du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret 62/196 du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 80/630 du 27 Décembre 1980 portant
déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le Décret 84/856 du 8 Août 1984 portant nomina-
tion du Premier Ministre ;

(/u le Décret portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret portant organi-
sation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

D.C.F.

(/u le Décret portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 85/1272 /MTERFPPS-DGFP-DGPCE
du 30/10/85 portant inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1984 des Ingénieurs des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux
Publics) ;

SECRET :

Maurice

ARTICLE 1ER. - Sont promus à l'ÉCHELON (10) et à aux échelons ci-après au titre de l'année 1984, les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) dont les noms suivent : ACC = néant.

Au 2ème échelon

- LETOU Jules-Rodrigues p/c du 05.06.85 - RNTP
- MBEMBA Jacques p/c du 29.04.85 - RNTP
- **BADIKILA-SOUKA André p/c du 29.06.85 - RNTP**

Au 3ème échelon

- NIATY-MOUAMBA Maurice p/c du 24.04.85 - Stage

Au 4ème échelon

- BILOMBO Philippe p/c du 05.01.85 - RNTP
- DEBENGUE Innocent p/c du 12.04.85 - ANAC

Au 6ème échelon

- GANGA Dantel p/c du 14.03.85 - RNTP
- NDALLA Benjamin p/c du 31.01.85 - RNTP

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 20 Janvier 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA. -

Ange Edouard POUNGUI. -

EMPLIATIONS :

JORPC	1
DGFP/DGPCE	3
D.G.B.	2
D.C.F.	2
MTPCUH	2
DG/RNTP	30
ANAC	2
SGCM/SB	3
INTERESSES	8
DOSSIERS	24/73